

## RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du mardi 28 mars 2023

• N°05-2023 du 21 mars 2023 relative à la souscription et la gestion d'un contrat d'assurance Dommages ouvrage et tous risques chantier pour la réhabilitation des bureaux à Buis-les-Baronnies pour un montant total de 12 109,17 € TTC.